

LE BULLETIN DES LACS

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES LACS DES CORNES, PÉRODEAU ET VAILLANT

L'environnement te plaît ... conserve-le

VOLUME 20 NUMÉRO 1

Avril 2018

Mot du président

Bonjour à tous les riverains, résidents et membres de l'Association,

Cet hiver, l'Association a perdu un ancien directeur et bénévole actif pendant plusieurs années, soit Martin Robert, décédé accidentellement. Nous offrons nos condoléances à sa conjointe, ses enfants et à sa grande famille.

Je tiens aussi à souligner les départs de Richard Allaire, Carole Bigras, Serge Taillon et Pierre Sauriol du c.a. de l'Association après plusieurs années de travail bénévole. Je les remercie en votre nom et personnellement pour leur implication et j'invite ceux qui seraient intéressés à participer activement à l'Association à nous contacter. Pour que l'Association soit forte et représente bien ses membres, il faut que des gens soient prêts à s'impliquer et à amener de nouvelles idées.

L'an dernier, je soulignais que nous avons un record avec 168 membres. Pour l'année 2017-2018, nous avons fait encore mieux avec 174 membres. Je vous en remercie et j'espère que l'augmentation en termes de membres va continuer.

En plus du procès-verbal de l'assemblée générale de septembre dernier et des points faisant le suivi des actions, le Bulletin présente les résultats de la pêche réalisée par le ministère de la Faune, de la flore et des parcs en août dernier.

Avec le bulletin, vous recevez également le formulaire de renouvellement de membre ou d'adhésion pour l'année 2018-2019. Répondez en grand nombre. La cotisation demeure à 20\$ alors que les autres points (ensemencement, tournoi de pêche et amis visiteurs) sont laissés à votre discrétion. Vous pouvez nous faire part de sujets qui vous intéressent et nous verrons de quelle façon nous pourrions y répondre. Si vous avez des idées ou suggestions de cadeaux pour le tournoi de pêche des jeunes, dites-le-nous. Nous voulons nous assurer que les cadeaux conviennent aux jeunes. L'assemblée se tiendra au lieu habituel le samedi 1er septembre 2018 à partir de 14 heures. Nous communiquerons avec ceux qui nous ont laissé leur adresse courriel par internet et enverrons une invitation papier aux autres. Le tournoi de pêche des jeunes aura lieu le matin de l'assemblée générale.

Au plaisir de se voir à l'assemblée générale ou à un autre moment. Profitez de la nature et soyez prudents.

Bon été.

André Germain, président

N.B. SEULS LES MEMBRES EN RÉGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mise en candidature et élection des membres du CA :

Nous avons fait une omission de taille lors des élections du c.a. à l'assemblée générale en oubliant de reposer le nom de Serge Taillon, directeur sortant du c.a. Nous nous en excusons auprès de Serge et souhaitons son retour comme directeur. Nous soumettrons son nom aux prochaines élections à l'assemblée générale.

Pêche : Limite de taille pour la truite grise : Suite à notre demande de révision de la limite de taille pour conserver la truite grise pêchée dans les lacs des Cornes et Pérodeau, les techniciens du MFFP ont procédé à la pêche au filet à la fin août 2017.

Mme Nadon, biologiste au Ministère nous informe qu'après une analyse rapide des résultats, le MFFP va procéder au retrait de ces deux plans d'eau comme exception de la limite de taille pour le touladi. Ces deux plans d'eau n'apparaîtront plus avec une limite de taille à 55 cm et reviendront comme la zone, soit à **45 centimètres**.

Cependant, elle nous informe que la taille des poissons matures les plus petits que les techniciens ont capturé se situait entre 45 et 55 centimètres au lac Pérodeau. La plupart des poissons se nourrissent de zooplancton, ils sont donc considérés planctonophages, et donc de croissance lente. Elle recommande la prudence et de pratiquer parfois la remise à l'eau des prises inférieures à 55 centimètres. Afin de réduire la pression de pêche elle recommande de cesser la capture des touladis pendant la période estivale, lorsque les poissons sont en zone profonde car le taux de mortalité est forcément plus élevé. Parmi les truites grises capturées, la majorité n'avait pas atteint leur maturité sexuelle. Des dorés jaunes et perchades ont aussi été capturés dans les filets et plusieurs avaient des parasites (points noirs).

Vous pouvez retrouver l'information au site du ministère au lien suivant :

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/regles-generales/limites-prises-possession-taille.asp#note4>

Mots du maire : Durant sa présentation, Monsieur le maire a mentionné la création d'une coopérative pour la mise en place d'un réseau d'accès à vitesse rapide pour internet, la télévision par câble et la téléphonie. La coopérative a été créée cet hiver et plus d'une centaine de personnes étaient présentes, dont plusieurs de Chute Saint-Philippe. La coopérative a lancé un appel d'offre au printemps pour commencer l'inventaire des infrastructures existantes et le prix du plus bas soumissionnaire a été plus bas que les prévisions. Le travail continue et nous vous tiendrons informés des développements.

Micro-rafale/tornade au lac des Cornes : Le MFFP a procédé à l'appel d'offre pour faire faire la cueillette des arbres brisés et couchés par la tornade. Le bois a été coupé et ramassé entre décembre et février dernier.

Réseau de surveillance volontaire des lacs : Nous continuons à participer au Réseau en faisant la mesure de la transparence de l'eau des lacs sur une base régulière. Cette année, nous allons refaire des prélèvements pour l'analyse du phosphore, de la chlorophylle « a » et du carbone dissout. Nous nous limiterons aux lacs des Cornes et Pérodeau, à moins qu'un volontaire se fasse connaître pour le lac Vaillant. Le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques du Québec recommande de faire faire ces analyses aux cinq ans.

Ensemencement : L'ensemencement a été faite au début d'octobre avec environ 1500 dorés de 10 cm de long provenant de la Station piscicole des Trois-Lacs.

Subvention de la municipalité : Considérant le grand nombre de membres de l'Association et que nous représentons 4 lacs (avec le lac Doré), nous avons demandé à la municipalité d'augmenter la subvention qu'elle nous verse. Nous recevrons un montant de 3000\$ plutôt que 2000\$. Merci à la municipalité.

Myriophylle à épi : Le COBALI nous est revenu avec une estimation des coûts pour faire un survol de nos lacs pour vérifier la présence de cette plante envahissante. Les coûts seraient de 1500\$. Considérant la faible conductivité de l'eau de nos lacs et la faible probabilité d'avoir du myriophylle à épi, nous avons plutôt décidé de faire faire l'analyse du calcium, sodium et potassium de l'eau des lacs. Nous nous sommes aussi inscrit au projet de « Lutte contre le myriophylle à épi dans les plans d'eau des Laurentides » du Conseil régional en environnement des Laurentides (CRE-Laurentides). Nous vous tiendrons informés des démarches par la page Facebook de l'Association et ferons un résumé lors de l'assemblée générale.

Civisme : Des membres nous ont demandé de faire un rappel à tous concernant le civisme et le respect des autres sur l'eau, les routes et chez soi. Ralentissez sur la route ou sur l'eau, respectez les distances des rives en naviguant, et minimisez le bruit de la radio, que ce soit en naviguant ou en étant sur son terrain en écoutant de la musique.

Présentation des membres du CA

Le président André Germain agira à titre d'animateur. Il présente tous les membres du conseil d'administration et les remercie pour leur soutien et tout le travail. Il signale aussi la présence de Monsieur le Maire qui répondra aux questions des résidents s'il y a lieu. Il souhaite également la bienvenue à tous. Il signale également le décès de M. Jean-Claude Blais le 2 août dernier. M. Blais avait été membre fondateur et premier président de l'Association.

Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

André Germain déclare ouverte l'assemblée générale et propose d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

-Mot de M. le Maire et réponses aux questions des membres
-Pêche par le MFFP

Résolution no. : AGA 2017-001

Il est proposé par : Richard Fillion

Il est appuyé par : Denise Grenier

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2016

Résolution no. : AGA 2017-002

Il est proposé par : Jean-Pierre Robert

Il est appuyé par : Yvon Désormeaux

D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Mots de Monsieur le Maire

Il nous parle d'un test-pilote qui est fait présentement au lac Rochon pour la mise en place de zones de wakeboard dans des endroits qui sont les moins dommageables. Si l'on veut on pourrait faire la même démarche ici.

Il nous parle aussi d'un 2^e test-pilote qui est fait présentement : La Ville répand sur nos routes du calcium afin de réduire la poussière. Nous avons eu tellement de pluie que c'est difficile de savoir s'il a été efficace ou non.

Concernant la microrafale, la ville a l'obligation de libérer les voies publiques et d'intervenir pour assurer la sécurité publique. Elle peut aussi intervenir chez les citoyens, idéalement avec leur consentement. Question de sécurité sur les terres publiques, on ne devrait pas aller aux endroits où les arbres sont tombés.

Internet : Il nous informe que d'ici trois (3) ans, on devrait avoir accès à internet par une coopérative. Une taxe annuelle de 100\$ sera appliquée sur notre compte de taxes lorsque le service sera disponible à notre résidence. C'est la MRC qui sera propriétaire du service. Une carte de membre de 20\$ sera offerte et le service sera mis en place dans la zone qui aura le plus de membres. Le déploiement se fera de 2018 à 2021.

On demande à la Municipalité d'installer une affiche qui dirait que le lavage de bateau est obligatoire afin d'inciter les visiteurs à laver leur embarcation. La ville offre déjà le service de lavage de bateau.

On demande aussi à la Municipalité de faire pression sur le club de moto-cross afin qu'il enlève toutes ses affiches après l'évènement. À vérifier s'ils ont le droit de couper des arbres (permis).

On demande aussi qu'un bac brun soit installé sur le site de l'hôtel de ville ou au garage municipal. Des citoyens qui viennent pour la fin de semaine à leur chalet pourraient y déposer leurs résidus verts domestiques. On peut utiliser le bac du voisin si ce dernier accepte qu'on le fasse. On peut aussi déplacer le bac d'un voisin en autant que les adresses y sont bien indiquées (peinture blanche).

Mot du président et rapport sur les principaux dossiers :

M. Germain signale que nous avons autant de membres en 2017-2018 que l'an passé. Il remercie également le Marché Saint-Louis pour les commandites que nous ferons tirer à la fin de la rencontre. Il signale également la présence d'une toilette chimique afin d'accommoder les dames (et les hommes). On a reçu comme les années passées une subvention (2000\$) de la municipalité et on la remercie pour cela. Concernant l'ensemencement, on a mis 3500 dorés dans les trois lacs. En 2017-2018, nous en aurons environ 1500 au total car la pisciculture a eu des problèmes avec les poissons.

Microrafale – Lac-des-Cornes

Elle a eu lieu le 18 juin 2017 et elle était située entre la source d'eau et le 433 chemin du Lac-des-Cornes. Plusieurs propriétés et terrains ont eu des dommages importants ainsi que la forêt environnante. Environnement Canada est venu voir le lundi : observation : dommages sur 1,25 km et vents de 140 à 160 km/h, arbres tous du même côté : microrafale. Selon une entreprise venue faire un survol aérien de la forêt avec un drone, les arbres sont touchés sur un passage de quatre km, ce qui indique une tornade. Plusieurs bénévoles ont aidé en coupant des arbres pour permettre le passage des voitures. Ils ont également aidé les gens qui ont subi des dommages.

M. le Maire est venu constater les dégâts et une mesure exceptionnelle a été prise par la Municipalité pour la sécurité des gens à cause du danger lié au redressement des arbres déracinés et couchés. La Municipalité a octroyé un contrat auprès d'un bûcheron professionnel pour couper, dégager et partir avec le bois sur les terrains des gens qui ont accepté qu'il circule sur leur terrain. Certains riverains ont procédé au nettoyage de leur terrain sans attendre.

Petite île sur le lac des Cornes : On a contacté M. Laferrière du MFFP (ministère de la Faune, Forêt et des Parcs) pour indiquer l'intérêt des membres de l'Association de procéder au nettoyage de la petite île dévastée l'hiver prochain. Nous devons attendre qu'une équipe du MFFP survole la zone de chablis et fasse une évaluation concernant la sécurité de procéder. Un bûcheron professionnel de Maniwaki est déjà mort en coupant des arbres dans un chablis et plusieurs ont subi des blessures.

Nous avons eu une rencontre le 31 août avec la MRC et MFFP. Le MFFP ira à l'encan pour faire couper le bois à terre et le récupérer cet automne ou au début de l'hiver.

Présence de biologistes du Ministère de la Faune, Forêt et des Parcs (MFFP) aux lacs des Cornes et Pérodeau.

Une demande a été faite en septembre 2016 pour ramener la taille limite pour garder les truites grises de 55 à 45 cm de longueur. Pour vérifier la validité de la demande, le MFFP est venu faire de la pêche au lac des Cornes (semaine du 14 août; 10 stations) et au lac Pérodeau (semaine du 21 août; 8 stations).

Les poissons ont été pris avec des filets et des mesures de longueur, de poids, de la maturité sexuelle ont été faites et le contenu de l'estomac a été examiné. L'âge et la concentration en mercure sera faite en laboratoire. Les autres espèces de poissons présentes ont été identifiées et ils ont aussi été mesurés et pesés. En plus, la température de l'eau, le pH, la conductivité, l'oxygène dissout et la transparence ont été mesurés.

Selon le technicien venu faire la pêche, l'estomac des touladis contenait surtout du plancton et du benthos, caractéristique de poissons à croissance lente qui atteignent leur maturité sexuelle lorsqu'ils mesurent entre 33 et 44 cm de long.

Le MFFP en profite pour mesurer l'impact des changements climatiques sur la population de touladis du lac des Cornes. Des sondes sont installées après un câble sous-marin pour mesurer la température de l'eau d'en haut jusqu'au fond du lac : 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 25, 30, 40 mètres et fond du lac. Une bouée rouge indique l'emplacement du câble aux pêcheurs et plaisanciers. Les sondes seront là pour une période de 5 ans.

Myriophylle à épi

Il y a eu plusieurs articles dans la Presse concernant la présence de myriophylle à épi. Le problème avec cette plante c'est qu'elle prolifère par bouture, même un pédalo peut propager la plante ailleurs dans le lac. Une centaine de lacs contaminés ont été identifiés au Québec dont plusieurs dans les Laurentides. Près de chez nous : lac Gauvin, lac des Écorces, lac Saint-Paul, lac des Seize-Iles, Grand lac du Cerf.

Si on se promène d'un lac à l'autre, il est important de nettoyer l'embarcation et la remorque et d'enlever les plantes qui s'y accrochent. Il est aussi important de faire sécher le tout pendant une semaine car cela minimise la propagation de la plante.

Dans un rapport fait pour le CRE-Laurentides, le professeur Carignan fait des liens entre la chimie de l'eau et la présence de myriophylle. Sans en être sûr à 100 %, il semble que le myriophylle est présent dans les lacs où les cations majeurs (Ca, Na, K) et la conductivité de l'eau sont élevés. Nos lacs présentent une conductivité plus faible que celle mentionnée comme seuil critique dans le rapport du CRE.

Nous avons consulté Cobali pour faire vérifier s'il y a du myriophylle à épi dans nos lacs. Cobali nous donnera les coûts pour faire la tournée d'observation. Cependant, si nous avons un doute qu'une plante est du myriophylle, nous pouvons prendre un échantillon représentatif et aller au bureau du COBALI. Ils feront l'identification de la plante gratuitement. Des dépliants sont disponibles pour ceux que cela intéresse.

Fosses septiques

En réponse à notre demande, la Municipalité nous indique que le nombre de résidences autour de nos lacs qui ont un puisard comme système de captation des eaux usées est de 14 au Lac-des-Cornes, 7 au Lac-Pérodeau et aucune au Lac-Vaillant.

Ces installations sont conformes si elles étaient là avant 1981 et qu'il n'y a pas eu de modification aux bâtiments et qu'il n'y a pas de fuites ou d'impact au lac. Par contre, s'il y a eu des rénovations au bâtiment principal ou au système de traitement des eaux usées, le propriétaire de l'endroit doit obligatoirement faire installer un système de traitement qui répond aux normes actuelles.

Poussière sur nos routes

La Municipalité fait des tests en épandant une solution de chlorure de calcium à 35 % pour diminuer la poussière de route. Une 3^e application a été faite ou sera faite bientôt. Une autre solution écologique et économique que nous pouvons utiliser est la suivante : réduire notre vitesse sur les routes de gravier. Si vous voyez de la poussière derrière votre véhicule en regardant dans le miroir, ralentissez.

Civisme sur l'eau et sur les routes

Un point qui revient à chaque année. Quand vous voyez des marcheurs ou des cyclistes qui se promènent sur les routes, ralentissez (en voiture ou en VTT). Ce n'est pas intéressant de se faire empoussiérer par les véhicules. Faites le message à vos visiteurs.

Pour les vagues, vous êtes responsables des dommages faits par votre embarcation. Également, évitez de faire de grosses vagues quand vous naviguez près des gens en canot ou en kayak. Ce ne sont pas tous des utilisateurs expérimentés qui peuvent affronter les vagues sans chavirer.

Besoin de bénévoles pour s'impliquer auprès de l'Association

On a toujours besoin de bénévoles (18 ans et plus).

Rapport vice-président : Robert Desjardins

Qualité de l'eau

Nos trois bénévoles continuent d'effectuer des lectures de transparence de l'eau sur nos trois lacs. Les pluies fréquentes que nous avons connues, entraînent des sédiments dans nos lacs, venant jouer sur la transparence. Nous jouissons d'un sol sablonneux qui nous favorise.

Toutefois les berges ont subi des dommages compte tenu que le niveau de l'eau est demeuré élevé presque tout l'été et que les vagues des bateaux les frappaient de façon plus intensive. Nous suggérons à tous de s'éloigner le plus possible des berges avec leur bateau.

Il a été impossible de s'enregistrer pour le prélèvement de nos eaux pour fin d'analyse. Le service était en réorganisation. Nous ferons faire ces analyse l'an prochain. Il y a des coûts à prévoir.

Environnement

Nos bénévoles et nos marcheurs ne laissent pas les petits déchets s'accumuler sur le bord de nos routes. Continuons tous à nous responsabiliser en gardant nos espaces publics propres à l'année.

Un milieu propre nous encourage à le garder propre. Je suis à la recherche d'un responsable bénévole, pour assurer le nettoyage du chemin de la Santé jusqu'aux boîtes aux lettres, compte tenu du départ de M. Gravel.

Lavage des embarcations

Nous vous renouvelons l'importance de faire laver les embarcations qui arrivent d'autres plans d'eau. Sensibiliser vos visiteurs, les problèmes d'algues sont souvent causés par des embarcations pas lavées. Il y a une station de lavage près de l'hôtel de ville. Les gens doivent procéder eux-mêmes au lavage avec le système mis à leur disposition.

Rapport de la trésorière : Carole Bigras

Carole Bigras rappelle que l'année financière a débuté le 1^{er} mai 2016 pour se terminer le 30 avril 2017. Elle présente l'état des revenus et dépenses de l'Association pour l'année 2016-2017.

Revenus	
Cotisation des membres et visiteurs	4 160 \$
Ensemencement	2 420 \$
Subvention municipalité	2 000 \$
Tournoi des jeunes	440 \$
Total des revenus	9 020 \$
Dépenses	
AGA (incluant tournoi de pêche)	1 150 \$
Conseil d'administration	128 \$
Frais de fonctionnement	729 \$
Assurance responsabilité	515 \$
Ensemencement et qualité de l'eau	5 000 \$
Total des dépenses	7 522 \$
Surplus d'opération	1 498 \$

Période de questions

On demande s'il est possible de faire du camping où a lieu l'assemblée générale. Mme Denise Grenier répond que c'est interdit.

On demande s'il y a eu/aura des analyses d'eau aux sources. Aucune analyse n'est faite car les résultats représentent la situation au moment de la collecte d'échantillon. S'il devait y avoir une contamination plus tard et que des gens soient malades, l'Association pourrait être poursuivie. Le MFFP qui produit les cartes du territoire ne fait d'ailleurs plus mention des sources pour éviter ce problème. S'il pleut, André Germain conseille d'attendre 2 jours après la pluie avant d'aller chercher de l'eau à la source. Ceci permet de diminuer le risque de contamination par les excréments des bêtes sauvages.

On signale aussi que pour la saison il y a plusieurs roulottes autour de nos lacs.

Élection du président et du secrétaire d'élection

Denise Grenier agira à titre de présidente d'élection et Valérie Lefebvre à titre de secrétaire d'élection.

Élection des membres du conseil d'administration

Président

André Germain accepte un nouveau mandat à titre de président.

Vice-président

Robert Desjardins accepte un nouveau mandat à titre de vice-président.

Secrétaire-trésorière

Poste vacant, personne ne se propose ou accepte suite à une proposition provenant de membres.

Postes de directeurs

Jean-Guy Gatien, Jean-Pierre Robert et Pierre Valiquette acceptent un nouveau mandat à titre de directeurs. Jonathan Pinel sera contacté.

Mot de la fin

André Germain remercie tous les membres présents et félicite les membres du conseil d'administration qui sont réélus ou élus pour un nouveau mandat. Il remercie les membres du c.a. qui quittent pour le travail fait durant leur mandat.

Clôture de l'assemblée

Votre adhésion à l'Association

Nous invitons tous les résidents, permanents ou occasionnels ainsi que tous les nouveaux arrivants à joindre l'Association afin de lui permettre de faire :

- l'ensemencement dans nos lacs
- le suivi de la qualité de l'eau
- l'envoi du Bulletin de l'Association
- le tournoi de pêche de nos jeunes et les cadeaux pour souligner leur participation à ce dernier
- l'épluchette de blé d'inde et les hot-dogs servis lors de notre AGA
- les envois postaux pour le renouvellement de la cotisation
- le suivi des dossiers qui touchent les lacs
- la collaboration avec les autres associations de lacs de la municipalité et des Hautes-Laurentides
- la représentation auprès de la Municipalité
- la Journée de l'environnement et le nettoyage des bords de routes.

Pour être membre vous devrez déboursier la somme de 20 \$ par famille. C'est une façon de démontrer votre solidarité à la cause de la protection de notre environnement.

L'année financière de l'Association est du 1^{er} mai au 30 avril. C'est pour cette raison que nous expédions les avis de renouvellement en même temps que le Bulletin d'avril, mais si vous préférez payer votre cotisation un peu plus tard, vous pouvez le faire mais vous recevrez quand même votre avis de renouvellement en avril. Tout comme les années passées, aucune carte de membre ne vous est retournée puisque l'Association possède une liste à jour de ses membres.

Prochaine assemblée générale annuelle

Date : Samedi le 1er septembre 2018 – *en cas de pluie*, l'assemblée sera reportée au lendemain
Heure : 14 h

Endroit : Terrain de pique-nique du lac des Cornes (apportez vos chaises ainsi que vos breuvages)

N.B. : SEULS LES MEMBRES EN RÉGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous déménagez ou vous aménagez?

Veillez nous aviser de tout changement d'adresse. Faites-nous connaître vos nouvelles coordonnées par la poste, par téléphone ou par courriel. Si vous possédez une adresse courriel, faites-nous la parvenir afin que nous puissions vous informer de toute nouvelle importante.

VOTRE EXÉCUTIF 2017-2018	COMMENT NOUS JOINDRE
André Germain : Président Robert Desjardins : Vice-président Poste vacant: Secrétaire-trésorière Poste vacant : Directeur Jean-Guy Gatien : Directeur Jean-Pierre Robert : Directeur Poste vacant: Directeur Poste vacant : Directeur Pierre Valiquette : Directeur	Adresse : Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant 71, Chemin du Boisé Chute Saint-Philippe, QC J0W 1A0 assreslacsdesCPV@hotmail.ca www.facebook.com/arldcpv



Association des Résidents des Lacs
des Cornes, Pérodeau et Vaillant
71, Chemin du Boisé
Chute-Saint-Philippe, QC J0W 1A0

Formulaire de cotisation 2018-2019

(vous pouvez remettre ce formulaire à un nouveau voisin)

Propriétaire	
Copropriétaire	
Adresse principale	
Ville et code postal	
No. Téléphone principal	
Courriel	
Adresse au lac	
Ville et code postal	Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0
Téléphone	
Courriel	

***En donnant mon adresse courriel sur ce formulaire,
j'autorise l'Association à me contacter et/ou m'informer par courriel***

Tarif de la cotisation

<i>Propriétaire</i>	20 \$	_____
<i>Ami-visiteur</i>	20 \$	_____
<i>Ensemencement</i>		_____
<i>Tournoi de pêche des jeunes</i>		_____
<i>Autres</i>		_____
<i>TOTAL</i>		_____

***SEULS LES MEMBRES EN RÈGLE AURONT DROIT DE PAROLE ET DE VOTE
DURANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 1ER SEPTEMBRE 2018***

Veuillez retourner ce formulaire ***dûment rempli et corrigé***
avec votre chèque fait à l'ordre de :
Ass. Rés. Des Lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant
71, Chemin du Boisé
Chute Saint-Philippe, Qc J0W 1A0

Courriel : assreslacsdesCPV@hotmail.ca Facebook : www.facebook.com/arldcpv

***Comme nous ne remettons pas de reçu,
l'encaissement de votre chèque fera office de reçu.***